

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 18

Artikel: Au tribunal de police
Autor: Y.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en mille morceaux dont plusieurs atteignirent les fromagers et le reste de l'auditoire.

Le régent et le député n'eurent aucun mal. La conférence fut chaleureusement applaudie, malgré les écorchures de quelques-uns, et la population de Villars-le-Sage et des lieux circonvoisins rentra dans ses foyers, enchantée d'avoir vu la lumière radiante.

Peu de jours après, on lisait dans un journal bien pensant :

« Notre infatigable conseiller Gâtoillat a donné, samedi dernier, à Villars-le-Sage, une brillante conférence. Un accident a failli la troubler. L'estimable physicien ayant trop chargé sa pile, le bocal de verre qu'il tenait en main a éclaté. La plupart des assistants ont été atteints, mais ils en seront quittes pour des ecchymoses. Nous espérons que ce petit malheur, inséparable de toute expérience scientifique, ne découvrira pas notre illustre concitoyen, et qu'il persistera dans la voie excellente qu'il s'est tracée. »

Le même soir, M. Gâtoillat disait au régent, en vidant une chopine :

— Diable m'emporte si je m'occupe plus jamais de matière radiante !

— Une fois n'est pas coutume, répondit sentencieusement Roidinet, à la santé de M. Croque !

(Fin.) J. BESANÇON.

AU TRIBUNAL DE POLICE

Le Président. — Prévenu, vous êtes accusé d'avoir, en plein jour, le 27 mars dernier, mis des bretelles à la statue de Guillaume Tell, sur Montbenon, avec un écriteau ainsi libellé : *Les meilleures bretelles se vendent à la maison *** au Pêlé-Mêlé, rue ... On ne les trouve que là.* Vous le reconnaissez ?

Le prévenu. — Vouï, monsieur le Président.

Le Président. — Cette franchise vous honore. Mais ce n'est pas tout. Vous avez coiffé le libérateur de la Suisse d'un chapeau tube, posé irrévérencieusement sur l'oreille, « de telle façon », dit le procès-verbal de l'agent, « que Guillaume Tell semblait pris de boisson » et vous avez ajouté un second écriteau sur lequel on pouvait lire : *Le seul chapeau de soirée, à quinze reffets, se trouve à la maison *** au Pêlé-Mêlé.*

Le prévenu. — Je reconnais, monsieur le Président.

Le Président. — Vous avez mis dans la main de notre héros national un parapluie ouvert, ce qui a scandalisé la foule, avec cette étiquette : *Le parapluie *** des Grands magasins du Pêlé-Mêlé, est imperdable et garanti cinq ans ?*

Le prévenu. — J'avoue, M. le Président.

Le Président. — Enfin, vous avez trouvé spirituel d'introduire les pieds de la statue dans des bottines à boutons en y joignant cette pancarte : *Tout le monde doit se chauffer avec les bottines « Tell », légères, élégantes, inusables, avec claques sur le derrière, à fr. 18.50, de la maison Schmidt, au Pêlé-Mêlé.* Là-dessus, vous vous êtes mis à crier à la foule : « Oui, mesdames et messieurs, les produits de la maison *** au Pêlé-Mêlé, sont les premiers de la place et d'un bon marché inouï. »

Le prévenu. — Comment, monsieur le Président ?... Vous dites ?... Un peu plus fort, je vous prie.

Le Président (criant). — Les produits de la maison *** au Pêlé-Mêlé, sont les premiers de la place et d'un bon marché inouï.

Le prévenu. — Je n'ai pas bien entendu...

Le Président (hurlant). — Et d'un bon-marché i-nou-iii ! (*D'une voix normale.*) Vous êtes sourd ?

Le prévenu. — Oh ! non, monsieur le Président, mais comme le salle il est pleine, je tiens à ce que les gens qui sont au fond y puissent entendre la réclame que vous me faites...

Y.

LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN

JADIS on allait au théâtre pour écouter d'amusantes ou de tragiques histoires d'amour.

On riait ou l'on pleurait tout son saoul. Aujourd'hui, ça n'est plus ça. On y va pour entendre des cours dialogués de médecine, de philosophie ou de droit. Aussi, mes lecteurs me sauront-ils gré sans doute de leur offrir une page de la désopilante comédie que j'espère faire jouer l'hiver prochain. C'est la scène palpitante au cours de laquelle un beau jeune homme, que nous nommerons Armand, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, avoue son amour à une blonde Marguerite.

SCÈNE VII

ARMAND. — MARGUERITE.

Armand. — Chère Marguerite !

Marguerite. — Vous désirez, mon ami ?

Armand. — Chère Marguerite !... Nous sommes seuls, enfin ! J'ai quelque chose de très sérieux à vous dire... (*Prenant subitement une résolution.*) Je n'irai pas par quatre chemins...

Marguerite. — La géométrie nous enseigne que la ligne droite est la plus courte distance d'un point à un autre.

Armand. — Marguerite, je vous aime.

Marguerite (*sentencieuse*). — Sophocle l'a dit : Le cœur est fait pour partager l'amour et non la haine.

Armand. — Il avait joliment raison, Sophocle !

Marguerite. — Si j'ai bien compris, Armand, vous me proposez un contrat en vertu duquel nous associerons nos deux existences ?

Armand. — Contrat ! Ah ! l'affreux mot, Marguerite.

Marguerite. — C'est le mot juste, mon ami. Or donc, avant de m'engager, vous me permettez bien de poser certaines conditions. Tout d'abord, il va de soi que la convention que vous m'invitez à conclure doit être avantageuse pour tous deux et, de plus, respectueuse des besoins et des droits de chacune des parties contractantes ?

Armand. — Sans doute, Marguerite.

Marguerite. — Ce contrat serait, bien entendu, constamment révisable au gré des intéressés, soumis eux-mêmes aux incessantes modifications de l'Évolution des espèces ?

Armand (*avec ardeur*). — Mais, je n'ai pas la moindre envie d'évoluer, moi. Je vous aime de tout mon cœur, et je suis bien sûr de vous aimer toujours ainsi.

Marguerite. — Pourquoi dire « toujours » ? « Toujours », c'est, selon les tempéraments, une heure, huit jours ou trente ans, que sais-je ? Mais laissons cela. Ce que j'exige, c'est l'indépendance naturelle et réciproque de chacun dans les limites posées par l'égalité. J'entends n'être troublée en rien dans l'exercice de ma liberté.

Armand (*avec feu*). — Ça marchera tout seul, vous verrez, puisque nous nous aimons !

Marguerite. — Vous paraissez attacher une singulière importance à un incident somme toute fort banal. Vous n'ignorez cependant pas que l'amour n'est qu'une simple réaction des centres nerveux.

Armand (*stupéfait*). — Vous croyez ?...

Marguerite. — J'en suis sûre. Et puisque nous parlons des centres nerveux, permettez-moi d'ajouter que, grâce à de nouvelles méthodes, on a réussi à découvrir la structure réelle de l'élément nerveux et substituer à l'ancienne conception d'un réseau nerveux formé par les prolongements des cellules nerveuses anastomosés entre eux, celle d'une série de neurones superposés, tant dans le système nerveux périphérique que central, et prenant simplement contact...

Armand. — Laissons là les neurones, Mar-

guerite adorée. Ou plutôt, tenez, faisons comme eux, prenons contact nous aussi par un baiser bien tendre. Là, comme cela. (*Goullement.*) Ah ! que c'est bon, que c'est doux, que...

Marguerite (*se dégageant, très froide*). — Et les microbes pathogènes, mon ami, vous n'y songez pas !

N'est-ce pas qu'elle est drôle, ma petite comédie ! Gaie, légère, vivante, spirituelle. Quant je l'ai lue à ma famille, belle-maman m'a dit :

— Savez, moi, je n'y ai pas compris grand-chose. Mais c'est égal, elle est rigolo votre pièce !

Aussi je m'attends à un gros succès !

M.-E. T.

CHANSON DE MAI

ENCORE une coutume qui disparaît, celle de célébrer le « joli mai ». Et avec elle les naïves chansons auxquelles cet usage avait donné naissance. Elles étaient légion, ces « chansons de mai » ; chaque village avait la sienne. Elles ne différaient pas beaucoup ; il y avait une nuance toutefois, et ces nuances, la plupart du temps, marquaient l'empreinte du caractère local.

Voici une « chanson de mai », publiée, avec la musique, par les *Archives des Traditions populaires*. Elle a été recueillie à Montcherand, par M. Arthur Rossat, qui l'entendit chanter par M. Charles Clerc, né en 1836.

Mai, mai, joli mai

Pour le premier jour de mai ;

Voici le mai qui est venu

Que tout le monde est réjoui.

Bon, bon, voici bon,

Voici filles de village.

Bon, bon, voici bon,

Pour les filles sans garçons.

Que voulez-vous nous donner

Pour mettre dans nos paniers ?

Les œufs sont bien bons

Mélangés avec farine,

Les œufs sont bien bons

En mettant du beurre au fond.

Lè z'aô dè la dzenellietta,

Lo buro dè la vatsetta,

De l'erdzein dè la borsetta

Et to sè ké vò pyèrè.

Etrènà-nò noutra rène,

Noutra rène, se vo pyè

Ne no fàitè pas tardà

Ka pertò no faò allà.

Per lè tsan, per lè prà,

Per lè vegnè focherà.

De beaux portraits de MM. Savary et Guex, le nouveau et l'ancien directeur des Ecoles normales vaudoises, de nombreux et superbes clichés relatifs à la nouvelle Université de Zurich, à la correction du Rhin et à la coupure du Diepoldsau, une belle page historique et des clichés d'actualité donnent un intérêt exceptionnel au dernier numéro de la *Partie suisse*.

Grand Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche 3 mai, à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, *La Fille du Régiment*, opéra-comique en 2 actes, de Donizetti, et *Les Noces de Jeannette*, opéra-comique de Victor Massé, avec Mlle Rosetzky et Lily Dupré, premières chanteuses, MM. Bouxman, 1^{re} basse, et Charvat, baryton.

Mardi 5 et jeudi 7, à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, *Faust*, opéra en 5 actes et 6 tableaux, de Gounod.

Mercredi 6 mai, à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, 2^e représentation populaire. Location ouverte, au Théâtre, dès 7 heures du matin.

Vendredi 8 mai, à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, *Le Barbier de Séville*, opéra-comique en 3 actes, de Rossini.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}